

## CALENDRIER DES CONCOURS D'ENTREE DANSE ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

**ATTENTION : ce calendrier tient lieu de convocation.  
Aucune convocation individuelle n'est envoyée.**

*Lieu des concours : Site de Candolle - 3 rue de Candolle 34000 Montpellier  
Et Site de l'Archevêché - 22 rue Lallemand 34000 Montpellier*

**IMPORTANT : Pour chaque niveau, le concours d'entrée se déroule sous la forme d'un cours collectif.  
Les limites d'âge s'entendent « au plus tard le 31 décembre de l'année d'inscription ».**

Tenue obligatoire pour tous les danseurs :

- Tenue près du corps,
- Une paire de chaussettes (pas de collants avec pieds)
- Demi-pointes en toile si le candidat en possède déjà une paire, pointes si l'élève en a déjà pratiqué

### DANSE CLASSIQUE (à partir de 9 ans)

Dates	Heures	Discipline	Lieu
Lundi 03 septembre	17h30 à 18h30	9 – 10 ans	Archevêché
Lundi 03 septembre	18h45 à 20h00	11 – 14 ans	Archevêché
Mardi 04 septembre	19h15 à 20h30	15 ans et plus	CB/Beauchamp - Candolle

### DANSE CONTEMPORAINE (à partir de 9 ans)

Dates	Heures	Discipline	Lieu
Lundi 03 septembre	17h30 à 18h30	09 – 10 ans	CB/Beauchamp - Candolle
Lundi 03 septembre	18h30 à 20h00	15 ans et plus	CB/Beauchamp - Candolle
Mardi 04 septembre	19h15 à 20h30	11 – 14 ans	Archevêché

### DANSE JAZZ (non débutants)

Dates	Heures	Discipline	Lieu
Jeudi 06 septembre	17h30 à 19h00	13 – 17 ans	CB/Beauchamp - Candolle
Jeudi 06 septembre	19h00 à 20h30	18 – 21 ans	CB/Beauchamp - Candolle

**LES RÉSULTATS SERONT PROCLAMÉS LE JOUR MÊME A L'ISSUE DES EPREUVES**

**Une réunion d'information obligatoire aura lieu le lundi 10 septembre 2018  
sur le site de l'Archevêché**

**De 17h00 à 18h00 pour les 1<sup>er</sup> cycle 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année**

**De 18h00 à 19h00 pour les 2<sup>ème</sup> cycles HA et HTS et danse jazz niveau 1**

**De 19h00 à 20h00 pour les 3<sup>ème</sup> cycles et cycles spécialisés HA et HTS et danse jazz niveau 2**

Les informations relatives à la scolarité des élèves seront communiquées à cette occasion.